

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE L'IMMOBILIER	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du M2 mention Droit de l'immobilier est également proposée en alternance (contrat d'apprentissage) : voir M2 mention Droit de l'immobilier Parcours-type Géomètre-expert.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DE L'IMMOBILIER											Session Unique			Observation session d'exams
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Module Droit privé de l'immobilier 1			96	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats immobiliers 1 (*)	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit financement des entreprises	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des assurances	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immo	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Module Droit public de l'immobilier			93	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	porté (M1 PAT IP)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Module Langues 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui		CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté													
Matière	S1	Espagnol	porteur													
Matière	S1	Italien	porté													
Semestre	S2	SEMESTRE 2			165	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Module Pluridisciplinaire			66	13,5	12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats Immobiliers 2	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit de la commande publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo - Santé	33		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Module Droit privé de l'immobilier 2			99	13,5	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la construction	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit des sûretés	porté (M1 NOT FN)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	porté (M1 PAT IP)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Module Langues 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui		CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté													
Matière	S2	Espagnol	porté													
Matière	S2	Italien	porté													
		TOTAL ANNUEL			354	81	60	60								

* Les CM de cette matières sont dispensés en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation).

MASTER 2		DROIT DE L'IMMOBILIER										session unique			Observation session d'exams
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			285		45	45	Oui	Oui					
UE	S1	UE Module Droit privé de l'immobilier			92		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Contrats des constructeurs	porteur	M2 Immo (DI, GE)	21			1 pour les oraux et 2 pour l'écrit	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		1 écrit de 3h (sur 1 matière tirée au sort parmi les 4 matières) et 2 oraux (sur 2 matières tirées au sort parmi les 3 autres matières restantes)
Matière	S1	Droit de la copropriété	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Responsabilités et assurances des constructeurs	porteur	M2 Immo (DI, GE)	21				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Baux civils et commerciaux	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Module Droit public de l'immobilier			106		19	19	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des marchés publics de travaux	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1 pour les oraux et 2 pour l'écrit	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		1 écrit de 3h (sur 1 matière tirée au sort parmi les 4 matières) et 2 oraux (sur 2 matières tirées au sort parmi les 3 autres matières restantes)
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porteur	M2 Immo (DI, GE)	24				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Fiscalité immobilière	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit de l'environnement	porteur	M2 Immo (DI, GE)	21				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Contentieux de l'immobilier	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Module pluridisciplinaire			87		6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Financement de la construction	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit du logement social	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Expertise foncière et immobilière	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Gestion comptable	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Gestion du contrat de construction international	porteur	M2 Immo (DI, GE)	15		/	/							Non évalué
Semestre	S2	SEMESTRE 4					15	15	Oui	Oui					
UE	S2	UE Orientation (1 voie au choix)					15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rapport de stage ou rapport d'activité sur autorisation
Matière	S2	Voie recherche : mémoire							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Mémoire avec soutenance
		TOTAL ANNUEL			285		60	60							